

ESPÈCES NOUVELLES OU RARES
DE SYNODONTIS
RÉCOLTÉS EN CÔTE D'IVOIRE
(Pisces, Siluriformes)

Par J. DAGET

Synodontis punctifer n. sp.

64-265 — Holotype, 1 ex. 147 mm de longueur standard et 195 mm de longueur totale, capturé dans le Nzo à Guiglo, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 31-VII-1963) et déposé dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Nous n'avons pu nous procurer qu'un seul exemplaire de cette espèce, mais ses caractères sont suffisamment bien tranchés pour que nous soyons assurés d'avoir à faire à une espèce nouvelle.

La hauteur du corps, égale à la longueur de la tête, est contenue 3,85 fois dans la longueur standard. La tête rugueuse en-dessus est 1,1 fois aussi longue que large. Le museau arrondi est presque aussi long que la partie postoculaire de la tête. L'œil est supéro-latéral, son diamètre est compris 5,45 fois dans la longueur de la tête et 2 fois dans l'espace interorbitaire. La région interorbitaire est plane. Les lèvres sont modérément développées et la bouche relativement petite. Les dents mandibulaires sont au nombre de 25. Le barbillon maxillaire, qui fait 1,5 fois la longueur de la tête, ne présente pas de membrane à sa base. Le barbillon mandibulaire externe porte de longues ramifications simples, il fait 1,15 fois la longueur de la tête. Le barbillon mandibulaire interne, moitié moins long, porte des ramifications simples dans sa partie distale, branchues et à peine tuberculeuses dans sa partie proximale. L'ouverture branchiale s'étend vers le bas jusqu'à l'origine de la pectorale, mais ne la dépasse pas. Le processus huméral, plus long que haut et pointu vers l'arrière, dépasse légèrement l'extrémité postérieure du bouclier occipitonuchal. La peau est nue. L'épine de la dorsale est droite, distinctement denticulée sur son bord postérieur et à peine plus longue que la tête. Le premier rayon mou est prolongé par un filament. L'adipeuse est basse, 5 fois moins haute que longue et bien séparée de la dorsale rayonnée. L'anale a 4 rayons simples et 8 branchus. L'épine de la pectorale, fortement denticulée sur son bord interne et plus faiblement du côté externe, est aussi longue que l'épine dorsale. La ventrale fait 0,7 fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 1,7 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes obtusément pointus.

D. II-7 A. IV-8 P. I-9 V. I-6

Le ventre est blanc, les flancs et la tête jaune verdâtre, parsemés de points noirs irrégulièrement disposés. Il y a également des points noirs sur la base de la pectorale, de la ventrale, de la dorsale, sur l'adipeuse et la caudale. Le filament de la dorsale est blanc. Une tache sombre à la base des derniers rayons branchus de la dorsale.

Ce *Synodontis* par sa bouche et sa dentition, ainsi que par ses barbillons, rappelle *S. ocellifer* Boulenger 1900. Mais sa livrée est très différente, sa dorsale porte un filament et son barbillon mandibulaire interne a ses ramifications les plus proximales un peu tuberculeuses à la base.

***Synodontis eburneensis* n. sp.**

64-266 — Holotype, 1 ex. 200 mm de longueur standard et 280 mm de longueur totale, capturé dans le Bandama au lieu dit Lamto, à mi-chemin entre Toumodi et Tiassalé (Côte d'Ivoire) (R. PORTÈRES coll., 19-11-1963) et déposé ainsi que les deux paratypes suivants dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

64-267 — Paratype, 1 ex. 170 mm de longueur standard et 215 mm de longueur totale, capturé dans le Béré, entre les deux Bandama (Côte d'Ivoire) (A. ILTIS coll., 10-VII-1960).

60-310 — Paratype, 1 ex. 210 mm de longueur standard capturé dans le Yanaon, affluent du Haut Komoé (Haute-Volta) (D'AUBENTON-ARNOULT coll., 8-XI-1959).

— Paratype, 1 ex. 195 mm de longueur standard, capturé dans l'Agnébi (Côte d'Ivoire) (RANCUREL coll., 22-11-1953), collection Laboratoire d'Hydrobiologie lagunaire (ex-I.F.A.N.) à Abidjan.

— Paratype, 1 ex. 185 mm de longueur standard, capturé en lagune Ébrié (Côte d'Ivoire) (BRIET coll.), collection de la section Pêche et Pisciculture lagunaires des Eaux et Forêts à Abidjan.

Dans la description qui suit, les chiffres entre parenthèses concernent l'holotype.

La hauteur du corps est comprise 3 à 4 fois (3,65) dans la longueur standard et la hauteur de la tête 3,7 à 4,35 fois (4,35) : la tête rugueuse en-dessus est 1 à 1,2 fois (1) aussi longue que large. Le museau est 1,2 à 1,6 fois (1,2) plus long que la partie postoculaire de la tête. L'œil est supéro-latéral, son diamètre est compris 4,75 à 5,4 fois (4,85) dans la longueur de la tête et 2,1 à 2,25 fois (2,1) dans l'espace interorbitaire. La région interorbitaire est plane. Les lèvres sont bien développées. Les dents mandibulaires sont au nombre de 25 à 37 (37) ; leur ensemble est aussi large, transversalement, que la moitié de la bande prémaxillaire. Le barbillon maxillaire, qui fait 1 à 1,25 fois (1,25) la longueur de la tête, est bordé d'une large membrane à sa base. Les barbillons mandibulaires portent des branches courtes et tuberculeuses. L'externe fait 1,55 à 1,95 fois (1,95) la longueur de l'interne et 0,4 à 0,75 fois (0,7) la longueur de la tête. L'ouverture branchiale s'étend vers le bas jusqu'à l'origine de la pectorale, mais ne la dépasse pas. Le processus huméral plus long que haut, se termine par une pointe obtuse, plus ou moins relevée vers le haut et qui dépasse

ou non l'extrémité postérieure du bouclier occipito-nuchal. La peau est nue. L'épine de la dorsale fait 0,9 à 1,3 fois (1,3) la longueur de la tête et se prolonge par un filament souvent bien développé. Elle est faiblement denticulée sur le bord antérieur vers le sommet et distinctement denticulée sur le bord postérieur. L'adipeuse, de hauteur variable, est bien séparée de la dorsale rayonnée. L'anale a 4 rayons simples et 7 ou 8 (8) rayons branchus. L'épine de la pectorale, fortement denticulée sur son bord interne et plus faiblement du côté externe, fait 0,9 à 1,25 fois (1,15) la longueur de la tête. Comme l'épine dorsale, elle se prolonge par un filament souvent bien développé. Le pédicule caudal est 1,4 à 1,75 fois (1,75) aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes pointus, le supérieur parfois légèrement filamenteux.

D. II-7 A. IV-7-8 P. I-8-9 V-I-6

Le ventre est blanchâtre, la tête et les flancs jaunâtres ou verdâtres avec de nombreux points noirâtres sur les flancs, l'adipeuse et la dorsale. Le bord inférieur, le bord supérieur de la caudale et le filament de la dorsale sont de teinte foncée.

Ces *Synodontis* sont proches de *S. obesus* Boulenger, 1898 du Ghana. Toutefois, la comparaison directe que nous avons faite avec de véritables *S. obesus*, aimablement communiqués par M. P. H. GREENWOOD, nous a convaincus qu'il s'agissait d'une espèce distincte. Nos *Synodontis* de Côte d'Ivoire ont le corps plus allongé, la tête et le processus huméral différents, les dents mandibulaires plus nombreuses. *S. obesus* ne semble pas exister dans les bassins hydrographiques de Côte d'Ivoire et c'est par conséquent à tort que nous avons d'abord attribué à cette espèce l'exemplaire 60-310 provenant du Haut Komoé. *S. eburneensis* est également proche de *S. bastiani* Daget, 1948 ; il en diffère par le corps moins allongé, la tête plus haute, le processus huméral plus élevé à la base par rapport à sa longueur et la plus grande largeur de l'ensemble des dents mandibulaires, par rapport à la bande prémaxillaire.

Synodontis bastiani Daget 1948

Cette espèce avait été décrite d'après un exemplaire juvénile de 66 mm de longueur standard capturé dans le Bandama à Bouaflé, Côte d'Ivoire (BASTIAN coll.) et déposé dans la collection du Muséum de Paris sous le n° 49-55. Nous avons examiné trois autres individus d'une taille supérieure à celle de l'holotype, ce qui nous permet de compléter et de préciser la diagnose originale.

63-409 — 1 ex. 175 mm de longueur standard et 225 mm de longueur totale, capturé dans la Bia à Ayamé, Côte d'Ivoire (ILTIS coll., 30-x-1961).

64-284 — 1 ex. 150 mm de longueur standard, capturé dans le Nzo à Guiglo, Côte d'Ivoire (DAGET coll., 30-vi-1963).

— 1 ex. 94 mm de longueur standard, capturé dans le Bandama à Béoumi, Côte d'Ivoire (ILTIS coll., 22-v-1961), collection de la Station de Recherches Piscicoles de Bouaké.

La hauteur du corps est comprise 4 à 5 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 4 à 4,1 fois. La tête rugueuse en-dessus est 1 à 1,15 fois aussi longue que large. Le museau large et arrondi est 1,1 à 1,5 fois aussi long que la région postoculaire de la tête. L'œil est supéro-latéral, son diamètre est compris 3,75 à 6,15 fois dans la longueur de la tête et 1,7 à 2,8 fois dans l'espace interorbitaire. La région interorbitaire est plane. Les lèvres sont bien développées. Les dents mandibulaires sont au nombre de 27 à 31 : leur ensemble n'atteint pas, transversalement, la moitié de la largeur de la bande prémaxillaire. Le barbillon maxillaire qui fait 0,9 à 1 fois la longueur de la tête est bordé à sa base d'une large membrane. Les barbillons mandibulaires portent des branches courtes et tuberculeuses. L'externe fait 1,65 à 2 fois la longueur de l'interne et 0,50 à 0,55 fois la longueur de la tête. L'ouverture branchiale s'étend vers le bas jusqu'à l'origine de la pectorale mais ne la dépasse pas. Le processus huméral presque 2 fois aussi long que haut et se terminant en pointe aiguë, atteint environ l'extrémité postérieure du bouclier occipito-nuchal. La peau est nue. L'épine de la dorsale fait 0,8 à 1 fois la longueur de la tête ; elle porte quelques denticulations sur son bord antérieur, vers le sommet et des denticulations plus nettes sur son bord postérieur. Le premier rayon mou est filamenteux ou non. L'adipeuse est basse, bien séparée de la dorsale rayonnée. L'anale a 4 rayons simples et 8 ou 9 rayons branchus. L'épine de la pectorale fortement denticulée sur son bord interne et plus faiblement du côté externe n'atteint pas la longueur de la tête. La ventrale fait 0,6 à 0,7 fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 1,5 à 1,85 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue à lobes pointus.

D. II-7 A. IV-8-9 P. I-9 V. I-6

Le ventre est blanchâtre, la tête et les flancs jaunâtres ou verdâtres avec de nombreux points noirâtres plus ou moins distincts sur la tête, les flancs, l'adipeuse et parfois les nageoires impaires. Le filament de la dorsale lorsqu'il existe, le bord inférieur et le bord supérieur de la caudale sont très foncés ou noirâtres.

Comme on peut le constater en comparant cette description avec celle de l'espèce précédente, *S. bastiani* ressemble extérieurement beaucoup à *S. eburneensis*. Mais, à notre avis, c'est plutôt avec *S. filamentosus* Boulenger, 1901 qu'il convient de faire un rapprochement.

Synodontis koensis Pellegrin 1933

Cette espèce a été décrite d'après un seul exemplaire de 110 mm de longueur standard et 142 mm de longueur totale, capturé dans le Kô près de Man, Côte d'Ivoire (ALLAUD-CHAPPUIS coll.). Cet exemplaire holotype est déposé au Muséum d'Histoire naturelle de Bâle. Nous avons pu capturer dans le Nzo à Guiglo un autre exemplaire de 102 mm de longueur standard qui a été déposé dans la collection du Muséum de Paris sous le n° 63-410 (DAGET coll., 31-VII-1963). Cet individu correspond bien à la diagnose originale sauf en ce qui concerne les points suivants : on compte 39 dents mandibulaires au lieu de 36, le barbillon maxillaire fait 1,45 fois la longueur de la tête au lieu de 1,25 et présente à sa base une très étroite membrane.

Synodontis velifer Norman 1935

En examinant les *Synodontis* de Côte d'Ivoire figurant dans la collection du Muséum de Paris, notre attention a été attirée par de jeunes individus de 34 à 55 mm de longueur standard provenant les uns du Bandama à Tiassalé (94-416-417, POBÉGUIN coll.), les autres du bassin du Sassandra près Duékoué (32-250, ALLUAUD-CHAPPUIS coll.) et qui avaient été déterminés *S. schall*. La coloration très particulière de ces jeunes individus nous a permis de reconnaître qu'il s'agissait non pas de *S. schall*, mais de *S. velifer*. Cette dernière espèce a été décrite du Ghana et sa livrée juvénile, d'ailleurs très différente de la livrée adulte, nous est connue depuis peu de temps grâce à de jeunes individus provenant du Haut Komoé (60-309, ARNOULT et D'AUBENTON coll.). Cependant et malgré nos recherches, aucun *S. velifer* adulte n'a encore été capturé en Côte d'Ivoire.

En conclusion, tenant compte de l'espèce commune *S. schall* (Bloch-Schneider 1801), nous connaissons maintenant 6 espèces différentes du genre *Synodontis* en Côte d'Ivoire, dont 4 endémiques.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons)
du Muséum.

BIBLIOGRAPHIE

- DAGET (J.), 1948. — La collection des Poissons d'eau douce de l'I.F.A.N. *Cat. I.F.A.N.*, n° 3, Dakar, p. 35, fig. 10.
- NORMAN (J. R.), 1935. — A collection of Fishes from the Ashanti Forest, Gold Coast. *Am. Mag. Nat. Hist.* (10), 15, p. 219, fig. 3.
- PELLEGRIN (J.), 1933. — Voyage de Ch. Alluaud et P. A. Chappuis en Afrique occidentale française (déc. 1930-mars 1931). IV. Poissons. *Arch. f. Hydrobiol.*, 26, p. 110, fig.